



SESSION ORDINAIRE DE 2025

COMPTE RENDU

Séance du 1^{er} avril 2025

***« Intervention du Premier ministre, M. François Bayrou »
Présentation de la feuille de route gouvernementale et point sur la situation
internationale***

SOMMAIRE

Discours de M. Thierry Beaudet, Président du CESE	5
Intervention du Premier ministre, M. François Bayrou	8
Intervention de M. Thierry Beaudet, Président du CESE.....	20
Réactions des groupes et des organisations au discours du Premier ministre	22
Conclusion de M. Thierry Beaudet, Président du CESE	36

Présidence de M. Thierry Beaudet

La séance est ouverte à neuf heures trente.

DISCOURS DE M. THIERRY BEAUDET, PRÉSIDENT DU CESE

M. le Président. Monsieur le Premier ministre,

Mesdames les ministres,

Mesdames et messieurs les responsables des organisations représentées au CESE,

Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers,

Mesdames et messieurs,

C'est un honneur que de vous recevoir, monsieur le Premier ministre, pour partager votre analyse de la situation nationale et internationale, devant les représentants et les dirigeants de quelques 80 organisations de la société civile. Cette société civile, vous le savez, représente des dizaines de millions de Français engagés dans le monde du travail, de l'entreprise, de l'agriculture, de la protection de l'environnement, de la solidarité, de la jeunesse, de la santé, de la famille, pour ne citer que ceux-là.

Ils sont la France engagée, la France du quotidien, inquiets de la période dans laquelle nous sommes entrés, tant notre pays apparaît aujourd'hui prisonnier d'un triple étau.

La dette, qui grève nos capacités d'investissement, nos capacités de fonctionnement, sans parler de notre souveraineté économique.

Les effets du changement climatique, avec des conséquences majeures sur l'agriculture, le logement, la santé, l'assurabilité de nos biens.

Les bouleversements géopolitiques : nous pensions habiter un continent durablement riche et paisible, ayant tiré les leçons de deux guerres mondiales, et voici qu'à nos portes un pays envahit un autre, et que, de toutes parts, des logiques impérialistes prennent en tenaille l'ordre fondé sur le droit qu'incarnait l'Union européenne.

Dans cette tempête parfaite, nous voilà au pied du mur, craindre ou espérer ne suffisent plus, agir est une ardente nécessité. Notre pays a plus que jamais besoin de projection et de cohésion, besoin d'un élan, pour ne pas sombrer dans le repli. Projection, cohésion, élan pour réformer sans mettre à mal notre modèle social, un des piliers de notre histoire et de notre attractivité. Pour donner un cap à l'Europe, qui est bel et bien à un tournant, dans une crise de confiance sans précédent avec nos alliés de toujours, les États-Unis. Pour retrouver notre souveraineté alimentaire, technologique, stratégique, industrielle, puisque les bénéfices des chaînes de valeur de la mondialisation se perdent les uns après les autres.

Nous avons besoin, comme rarement en temps de paix, de préférer aux désunions et aux polarisations, souvent factices, la recherche d'alignements et de convergences de toutes les composantes de notre pays : pouvoir politique, entreprises, salariés, société civile.

Pour construire la France, nous avons bien plus besoin d'assembler que de tronçonner ! Bien sûr, il est légitime de rationaliser l'action publique, de penser en termes d'efficacité. Mais quand on s'attaque sans nuances à la société civile, au CESE ou tout récemment aux CESER, soyons clairs, ce n'est pas de la vertu budgétaire, mais un agenda idéologique et militant, inspiré par cette « Internationale réactionnaire » dont parlait le Président de la République.

Il me paraît toujours étrange de voir les membres d'une assemblée s'en prendre à une autre. Attention à ce que cette mauvaise pente ne finisse pas par les disqualifier toutes aux yeux de nos concitoyens ! J'en profite pour saluer MM. Yves Jean et Pierre Allorant, vice-présidents de l'association des CESER de France, à qui nous apportons tout notre soutien.

(Applaudissements.)

Monsieur le Premier ministre, la société civile est là, devant vous, prête à prendre sa part et à faire entendre sa voix. Vous l'aviez parfaitement exprimé dans votre déclaration de politique générale de janvier dernier : « *Je tiens que la société civile organisée doit avoir pleinement voix au chapitre. J'ai confiance dans les partenaires sociaux. Je crois qu'ils ont entre les mains une part décisive de l'avenir national. C'est aussi cela, la nouvelle méthode démocratique. En finir avec les injonctions du haut vers le bas. Redonner place à la vie démocratique : avec les citoyens, les élus, tous les corps intermédiaires qui constituent la Nation française.* »

Cet appel, votre appel, est plus que jamais d'actualité à mesure que nous prenons conscience du changement d'ère que nous vivons.

Oui, la société civile s'emploiera à être à la hauteur de ces défis et à forger une démocratie qui redonne confiance.

Nous l'avons fait quand nous avons alerté sur des menaces qui pointaient à l'horizon : biodiversité, souveraineté, sobriété, désindustrialisation.

Nous le faisons quand nous rendons des avis sur nos nouveaux modèles productifs, sur l'intelligence artificielle, sur la réussite à l'école, sur la protection de l'enfance, sur le numérique en santé, pour ne citer que des avis récents.

Nous le faisons en associant des citoyens à nos travaux.

Nous le faisons quand nos préconisations sont reprises dans la loi, comme l'interdiction des polluants éternels, l'intégration de la canicule dans les facteurs d'indemnisation des arrêts de chantier, la création d'un guichet unique pour la reprise des exploitations agricoles, ou encore la contraception gratuite pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Nous le faisons quand nous accueillons chaque année des dizaines de débats, de rencontres, de conférences où se confronte la société civile dans toute sa diversité.

Nous le faisons quand nous déployons à l'international une diplomatie des sociétés civiles, quand nous apportons notre concours aux États candidats à l'Union européenne dans leurs efforts pour organiser un dialogue avec leur société civile.

Monsieur le Premier ministre, vous aviez dit en 2007 : *“Dans les équipes sportives, comme dans les pays, les individualités ne suffisent pas, il faut aussi l'esprit d'équipe.”*

Sachez que nous entendons bien continuer à faire partie de cette équipe de France, au service de la République, au service de l'Europe.

C'est pourquoi nous sommes très heureux de vous recevoir aujourd'hui.

Je vous invite à rejoindre le pupitre pour prendre la parole.

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

« Intervention du Premier ministre, M. François Bayrou »

**INTERVENTION DU PREMIER MINISTRE, M. FRANÇOIS BAYROU
SUR LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE ET SUR LA SITUATION
INTERNATIONALE**

M. Bayrou, Premier ministre. Merci, monsieur le Président. Je vous salue ainsi que l'ensemble du Conseil économique, social et environnemental, et vous, mesdames, messieurs les conseillères et les conseillers.

Vous l'avez laissé entendre, monsieur le Président, ne croyez pas que je sois devant vous par hasard. Je n'ignore pas que votre Conseil, comme bien d'autres institutions de notre démocratie, est aujourd'hui discuté, mis en cause, dans l'exercice de sa magistrature et dans son utilité.

C'est pourquoi ma présence devant vous, devant le Conseil économique, social et environnemental, troisième chambre de notre Constitution, n'est ni fortuite ni accidentelle.

J'étais venu devant vous il y a cinq ans en tant que Haut-commissaire au Plan, lors du premier rapport publié par cette mission, pour montrer la voie de l'association de la société civile organisée aux grandes réflexions et à la préparation des grandes décisions du pays.

J'étais venu devant vous il y a deux ans dans le cadre des Assises du travail, car ma philosophie de l'action, c'est l'association de la démocratie sociale aux grandes décisions où se joue l'avenir du pays.

C'est pourquoi, par exemple, et pas toujours très bien compris, j'ai voulu que la question fondamentale des retraites puisse être examinée dans le cadre de cette démocratie sociale.

Je pense, en effet, que, spécialement dans les temps troublés que nous vivons et que vous avez évoqués, il est crucial de partager la charge et les contraintes de notre démocratie. Il ne serait ni bon ni équilibré que tous les pouvoirs soient concentrés dans les seules mains politiques et partisans. Ce n'est pas moi qui vais dire que la démocratie politique n'a pas sa responsabilité. Cependant, il est vital à mes yeux que la démocratie sociale équilibre le système. La société civile, la société des citoyens, doit avoir d'autres moyens de se faire entendre que le vote ou le blocage. Et spécialement dans cette situation de crise perpétuelle dans laquelle nous sommes entrés, que la société civile organisée (syndicats, associations, entreprises) puisse être un lieu d'expression, un lieu de prise de conscience de notre responsabilité commune.

C'est la thèse que j'ai défendue depuis les premiers engagements de ma vie politique et c'est la thèse même que les plus grands dans notre XXe siècle ont défendue, au point que le Général de Gaulle a voulu faire de cette société civile organisée une part essentielle d'un nouveau Sénat, à égalité de légitimité avec les collectivités locales. Ce fut une proposition sans suite et sans succès, mais elle disait ce que le fondateur de la

Ve République avait à l'esprit en pensant à vous, à la représentation que vous portez des grands enjeux et des grands acteurs de la société française.

Depuis mes dernières interventions devant vous, que j'évoquais à l'instant, j'ai pour ainsi dire « changé de bord » : je suis passé du domaine de la prospective à celui de l'action politique. C'est pourquoi, avec vous, monsieur le Président Thierry Beaudet, j'ai jugé qu'il pouvait être utile que je vienne devant le CESE pour partager avec vous des orientations, des préoccupations qui sont les nôtres aujourd'hui. Non pas la grande fresque d'un programme de gouvernement tous azimuts, mais essentiellement une sorte de programme immédiat de gouvernement, manière explicite de considérer que c'est notre enjeu à tous, comme vous l'avez indiqué, d'agir au lieu de parler.

Quel est notre point de vue ?

Je veux dire des choses simples devant vous : depuis la guerre, il n'y a jamais eu pour un gouvernement une situation aussi difficile et précaire que celle que nous connaissons aujourd'hui. Cependant, aussi difficile et aussi précaire que soit la situation, notre devoir est d'agir. On peut même dire que c'est parce que c'est aussi difficile et aussi précaire qu'il faut à tout prix agir. D'abord parce qu'il faut avoir une pleine conscience de ce que les orages et les tremblements de terre du monde vont avoir comme conséquences directes sur la société française.

Je dis cela le 1^{er} avril, à la veille du 2 avril, c'est-à-dire de l'annonce de décisions du gouvernement américain qui risquent de frapper l'ensemble de notre appareil productif, qu'il soit agricole, viticole, industriel et même intellectuel. Il suffit pour s'en persuader de considérer l'appareil de notre production automobile. On découvre qu'en 2024, la production a baissé de 11% dans notre pays. Mais la même chose vaut évidemment pour la production des vins et spiritueux, dont l'inquiétude est la nôtre, et pour l'ensemble de notre production agricole, comme pour la production d'énergie.

Nous étions déjà depuis les lendemains du Covid dans une stagnation, mais les menaces se précisent. La succession des trois tremblements de terre, d'abord, le Covid, qui a entraîné une stagnation avec l'arrêt complet du monde, de la Chine au monde occidental ; ensuite, le déclenchement de l'attaque contre l'Ukraine de la Fédération de Russie et de son armée, une des plus puissantes au monde ; puis les suites de l'élection du Président des États-Unis, avec la double mise en cause, d'abord du lien de protection vis-à-vis des démocraties et vis-à-vis de notre Europe, avec des menaces directes sur les alliés membres de l'OTAN, le Canada, le Danemark, qui est de surcroît membre de notre Union européenne, et aussi ces derniers jours le déclenchement d'une guerre commerciale entre alliés, dont nous verrons demain l'ampleur et les risques.

Ces séismes du monde vont connaître chez nous des répliques d'autant plus dangereuses que notre société, depuis des décennies, se fragilise continuellement. C'est évidemment vrai en économie, mais c'est vrai aussi dans le domaine de l'information, dans les attaques cyber, dans les *fakes*, dans les orages sociétaux, dans les risques que pourrait faire courir l'intelligence artificielle.

Nous savons que cette intelligence artificielle constitue dans bien des domaines un atout inimaginable, par exemple en médecine, mais elle est en même temps une incroyable capacité à déstabiliser le lien de confiance que l'information devrait porter, en créant de fausses informations, de fausses images, de fausses vidéos auxquelles - j'en parlerai dans

une minute - l'affaiblissement de notre système d'éducation crée des facilités et donne carrière.

Les lignes de défense ont craqué. Les lignes de défense dont la principale est la culture générale, la confiance dans la science, dans le progrès de l'esprit humain, la connaissance même approximative de ce qu'ont été les grands mouvements de l'Histoire, la maîtrise de la langue et des idées.

Pourtant, dans un univers aussi tourmenté, la nécessité d'agir et d'agir tout de suite est un devoir moral. Nous ne pouvons pas nous laisser arrêter ni ralentir par l'incroyable difficulté des temps. Bien sûr, nous serions plus rassurés et plus sereins si nous avions des années devant nous. Mais nous n'avons pas le temps de ce répit. Nous n'avons pas le temps de prendre le temps, car nos concitoyens sont découragés par l'impuissance publique, et là est le plus grand danger : les voir se détourner du débat et des institutions de la démocratie elle-même.

Alors, quel est le plan du gouvernement pour agir ?

Ce plan a d'abord été de restaurer les outils élémentaires de la vie du pays. Nous n'avons pas de budget quand le gouvernement a été nommé, pas de perspective de faire adopter ni le budget de l'action publique (État et collectivités locales) ni davantage le budget social de la Nation, le tout, près de 1 700 milliards d'euros, aucune possibilité d'obtenir l'un de ces deux budgets parce qu'il n'y avait pas de majorité, et au contraire, même tous les jours, des oukases réciproques, des « lignes rouges » comme chacun disait, des lignes rouges multipliées sur le thème assez simple « si vous faites ça, je vous renverse ».

Nous avons réussi en surmontant six motions de censure successives - je crois que c'est un record dans les institutions françaises - à obtenir, comme je m'y étais engagé, avant la fin du mois de février, un budget pour l'action publique et un budget pour notre action sociale. C'était il y a exactement un mois.

À partir de ce camp de base, comme je l'avais défini en décrivant comme un Himalaya la chaîne de difficultés que nous avons devant nous, nous pouvons aborder avec une volonté de réponse rapide et concrète tous les problèmes identifiés de notre action publique.

Il est frappant de voir l'unanimité des Français pour constater ou affirmer que l'action publique ne marche pas. Le soir même de ma nomination, dans une interpellation télévisée, Mme Sophie Binet, la Secrétaire générale de la CGT, a dit à peu près en ces termes ceci : « *C'est simple, monsieur le Premier ministre, en France, il n'y a rien qui marche. L'éducation ne marche pas, la santé ne marche pas, les services publics ne marchent pas.* » Elle a énuméré tous les secteurs de l'impuissance publique. Je crois qu'elle traduisait le sentiment profond d'un très grand nombre de Français. Je lui ai répondu que, devant ce paysage de l'action publique à ce point contesté, en effet, il convient de mettre en face un autre constat : nous sommes le pays du monde pour qui cette action au service de nos concitoyens dépense le plus d'argent public, prélève le plus d'impôts, de taxes diverses et de cotisations, et en même temps, crée le déficit, c'est-à-dire la dette la plus importante.

À l'énoncé de ce constat, il n'y a, selon moi, qu'une conclusion possible : nous avons un problème général d'organisation de chacun des domaines de notre action publique.

Mais les problèmes d'organisation requièrent beaucoup de temps pour les repenser, et nous sommes obligés d'aller vite pour trois raisons au moins.

La première est que les événements nous pressent. Lorsque nous sommes menacés d'être relégués hors de l'Histoire, c'est-à-dire hors de la maîtrise de notre propre destin, hors de la souveraineté, alors, c'est d'urgence qu'il faut parler et agir.

Deuxième raison : les dégâts commis chaque jour sont irréversibles. Vous verrez que, dans tous les champs que nous allons examiner, les dégâts d'aujourd'hui ont des conséquences, en réalité, le plus souvent irrémédiables.

Troisième raison : il faut agir parce que le fatalisme et la résignation sont une remise en cause aux yeux de chacun des citoyens de la démocratie elle-même. « À quoi bon vous élire puisque rien ne change jamais ? »

Donc, en sachant très bien que, dans un monde idéal, il nous faudrait des années pour repenser et remettre en ordre les choses, nous sommes appelés à une action immédiate. Je propose de commencer cette action immédiate par des domaines les plus identifiables de notre déficit d'efficacité.

À chacun de ces domaines d'action que je vais définir devant vous, je propose d'associer le Conseil économique, social et environnemental comme expert du terrain et comme expert des usagers.

Comprenez-moi bien, je sais très bien que le temps du CESE est un temps long ; cependant, je serais heureux que vous acceptiez de participer à l'action rapide et à sa définition, autant que vous le souhaitez et autant que vous jugerez le pouvoir.

Le premier domaine auquel nous devons nous attaquer et auquel nous nous sommes attaqués au lendemain du vote du budget, c'est le domaine de notre administration. J'ai réuni tous les ministres et tous les directeurs d'administration centrale, en y associant des responsables préfectoraux, pour leur demander un exercice inédit qui est de traduire dans une langue compréhensible pour tous les missions dont leur département ministériel est chargé, énoncer de la manière la plus simple et la plus compréhensible possible la totalité des missions dont ils ont la charge.

Le 14 mars, ces comptes rendus m'ont été remis. Le gouvernement est en train de les étudier. Je les transmettrai la semaine prochaine aux commissions parlementaires chargées de l'évaluation de l'action publique ainsi qu'à votre Conseil.

Je mettrai en ligne cette compilation de manière que les Français qui s'intéresseraient à ce sujet et tous les agents publics puissent participer à cette évaluation.

Les questions que nous nous poserons sont simples : est-ce que ces missions sont pertinentes ? Est-ce qu'elles suffisent ? Est-ce que ces missions sont remplies ? Est-ce que l'allocation des moyens est adéquate ?

Nous reviendrons avant la fin du mois d'avril vers les ministères et les administrations centrales pour confronter les observations avec les rédactions initiales.

J'ai ensuite décidé avec les membres du gouvernement que nous allions nous attaquer prioritairement, dans un plan d'urgence, à quatre grands domaines de l'action publique, qui n'épuisent pas toutes les difficultés et toutes les contraintes, mais qui sont, à nos yeux, d'une plus particulière urgence.

Nous commencerons par la mère des batailles, c'est-à-dire l'éducation. Non pas en pensant, comme cela s'est fait trop souvent, à une grande loi de réorganisation. J'ai vu et nous avons vu, trop vu, de ces grandes lois pour savoir que, en vérité, elles ne changent rien, ou très peu.

Mon état d'esprit est simple : pendant quatre années, il y a longtemps, j'ai exercé la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale, avant 1997. Depuis cette date, en à peine 25 ans, les résultats mesurés par les enquêtes internationales ont reculé en moyenne de plus d'une année scolaire. Le niveau des élèves à cette époque, à la fin de la cinquième, était le même que le niveau des élèves aujourd'hui à la fin de la quatrième. Je ne mets en cause personne, je ne cherche pas de coupable. Tout cela serait ridicule, mais nous ne pouvons pas accepter cette situation. Et je ne peux pas l'accepter non seulement en tant que chef du gouvernement, mais comme citoyen.

La France était le premier pays du monde et reconnu comme tel en matière éducative. Nous sommes aujourd'hui 28èmes en matière de maîtrise de la langue sur les 40 qui appartiennent à ce panel de l'OCDE. Nous sommes 28èmes sur 40 sur la capacité de traduire par écrit correctement une pensée ou une description. Le recul en orthographe élémentaire est abyssal. Et c'est hélas la même situation, même en pire, pour ce qui est du domaine mathématique ou des sciences de l'observation. Nous sommes 36èmes en mathématiques, nous qui avons la juste réputation d'être le premier pays au monde dans ce domaine essentiel, et qui le montrons par les médailles Fields que nous recevons et par les résultats incroyables que nous obtenons en algorithmique ou dans le domaine spatial.

Nous ne pouvons pas accepter cette situation. Si, étant dans cette responsabilité, nous ne faisons rien aujourd'hui, nous nous rendrions coupables de non-assistance à un pays en danger, et davantage encore à de jeunes concitoyens qui sont eux-mêmes en danger. Car, ne nous trompons pas, nos jeunes qui n'arrivent pas à suivre, comme on dit, qui n'atteignent pas le niveau nécessaire, ce sont d'abord les plus fragiles socialement, ceux dont la famille, les parents, sont en situation d'insécurité sociale ou d'insécurité culturelle. C'est une relégation par la naissance. Notre devoir et notre mission sont de la combattre.

Il nous faut isoler des causes immédiates et, face à ces causes, proposer des stratégies de reconstruction. À nos yeux, une des causes indiscutables est celle de l'effondrement de l'écrit dans notre société. Sans maîtrise de l'écrit, aucune chance de réussir dans un cursus et, plus grave encore, aucune chance d'affronter sereinement les défis de la vie professionnelle.

Quelques 30% des élèves au niveau du bac sont en grande difficulté devant l'écrit. Nous ne pouvons pas demeurer spectateurs navrés ou commentateurs indifférents devant de telles difficultés.

Cette certitude n'est pas une option, elle n'est pas une préférence. Elle est une obligation nationale. Et j'ajoute une obligation morale.

C'est pourquoi, dès la rentrée prochaine, nous avons décidé, avec la ministre d'État chargée de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Elisabeth Borne, de mettre en place un plan complet de reconquête de l'écrit. Il faut mesurer à quelle montagne nous nous attaquons : l'écrit, vous le savez bien, est aujourd'hui le mal-aimé. C'est l'écrit qui a le plus souffert, qui a le plus reculé dans la transmission d'informations et de connaissances. L'image a, depuis des décennies, progressivement pris le pas. Or, le mécanisme psychique et cognitif qui, par le truchement de l'écrit, transmet des informations d'un cerveau à un autre, au travers de l'espace et au travers du temps, ce mécanisme psychique n'a pas la même efficacité lorsqu'il s'agit d'images. Devant l'écran, notre cerveau est passif. Devant l'écriture et devant la lecture, il est actif pour aller chercher des informations. Et devant l'écriture, il est deux fois actif, pour élaborer un message et pour le transmettre.

J'ajoute que la maîtrise de l'écrit, lecture et écriture, et, si j'osais, j'ajouterais même graphie, est étroitement corrélée à la créativité.

Si ces faits sont avérés, et je crois qu'ils le sont, la reconquête de l'écrit est pour nous une priorité absolue. Reconquérir l'écrit quotidiennement, dans toutes les disciplines, dans tous les cours, c'est reconquérir les savoirs fondamentaux, puisqu'on sait aujourd'hui que l'écrit est mobilisé, y compris dans la résolution des problèmes mathématiques ou scientifiques.

L'assiduité dans la pratique de la lecture et de l'écriture n'appartient pas seulement aux cours de français, elle relève de toutes les disciplines.

Le premier grand sujet de mobilisation est la reconquête de l'écrit.

La deuxième question que nous allons immédiatement traiter est celle de la formation des enseignants. Il y a, de toute évidence, un lien entre la formation des enseignants telle qu'elle s'est mise en place sur les dernières décennies et les résultats de notre école. Beaucoup d'enseignants suggèrent que la formation qu'ils ont reçue ne leur a pas permis de relever les défis de transmission des fondamentaux, particulièrement en arithmétique, porte d'entrée vers les mathématiques, en calcul mental ainsi qu'en maîtrise du français.

Si tel est bien le cas, il nous faut reconstruire. Nous avons donc décidé de prendre à bras-le-corps les deux questions essentielles que sont la formation initiale et la formation continue des enseignants.

Pour la formation initiale, nous allons retrouver les principes qui faisaient la réussite des écoles normales : un recrutement précoce, nous l'organiserons à l'entrée d'une licence à vocation professionnelle. Au cours de cette formation, nous allons approfondir et vérifier les capacités, maîtriser les pratiques pédagogiques, notamment en matière de compétences en écriture, d'orthographe et de graphie. Je le disais, nous allons travailler assidûment la pédagogie arithmétique, mathématique et scientifique, pour limiter la fuite que nous constatons des élèves, et particulièrement des filles, devant les matières scientifiques. Quand on essaie de comprendre les raisons qui font qu'il y a beaucoup moins de filles aujourd'hui qui choisissent la voie scientifique, on découvre - c'est notamment une réflexion des commissions parlementaires qui se sont intéressées au sujet - que l'une des causes dominantes est que les maîtresses sont moins portées vers les sciences, et que le modèle que représente l'enseignante est moins engageant pour

aller vers des disciplines scientifiques. Voilà pour la formation initiale : retrouver ce qui faisait la force des écoles normales dans un temps où l'enseignement en français était le premier par qualité dans le monde.

La formation continue sera organisée à partir de la détection des pratiques pédagogiques qui font le plus progresser les classes pour qu'il y ait proposition de leur généralisation.

J'ai une autre question que nous traiterons plus tard, celle de l'orientation. Je dois vous avouer que je suis très interrogatif sur Parcoursup, parce que c'est l'organisation de l'orientation précoce, et que l'orientation précoce est, en réalité, si l'on y réfléchit, la plupart du temps, une orientation sociale. C'est parce que les parents connaissent la carte, les codes et les débouchés possibles des formations que leurs enfants peuvent faire des choix. Mais qui, en seconde, et même en première et en terminale, peut dire qu'il est certain de ce qu'il veut faire plus tard ? Quelques vocations, peut-être. Si je balayais du regard l'ensemble de cette assemblée, peut-être retrouverais-je les mêmes interrogations que les miennes. Dans ces moments précoces de la formation, il y a peut-être quelques vocations certaines, mais je dirais 10% tout au plus.

Nous sommes devenus en ce sens un pays cruel, parce qu'il ne ménage jamais vraiment de deuxième ou de troisième chance, de chance supplémentaire pour ceux qui sont mûrs plus tard que les autres, ou pour ceux qui manquent une marche dans leur parcours scolaire ou professionnel.

Ma détermination, celle que le président de la République avait annoncée en 2017, est de garantir à chaque personne qu'elle aura toujours droit à une seconde chance. Alors, cela pose évidemment la question, par exemple, d'une préparation à l'entrée de l'université, d'une propédeutique, comme on disait autrefois, qui permette de donner à chacun la maîtrise des outils nécessaires pour entrer dans l'autonomie d'acquisition de la connaissance, qui est la vocation propre de l'université. Voilà pour l'école.

La question de la santé est notre deuxième champ d'action d'urgence.

Les difficultés de l'accès aux soins sont un cauchemar pour de très nombreux Français. En ville comme à la campagne, les déserts médicaux sont une réalité quotidienne et décourageante. L'impossibilité de trouver un rendez-vous médical, à plus forte raison un médecin traitant, désespère des millions de nos compatriotes. L'accès aux soins, l'accès au médecin sont devenus un impossible parcours d'obstacles. Cette situation ne peut pas être acceptée.

Comme le système éducatif, l'organisation de santé de notre pays faisait autrefois notre fierté. Mais certaines décisions, comme le numerus clausus, par exemple, mais ce n'est pas la seule, ont eu des effets dramatiques sur l'offre de soins. Même si des efforts ont été accomplis ces dernières années, les inégalités territoriales continuent de se creuser.

J'engage la parole du gouvernement sur l'obtention de réponses immédiates et concrètes pour mettre un terme aux déserts médicaux. On ne peut pas accepter, on ne peut pas tolérer la situation des déserts médicaux. Il est donc de notre devoir d'entrer dans l'action.

C'est une question naturellement délicate, vous le savez bien, et il est nécessaire d'entrer dans tous les ressorts de sa complexité. Le gouvernement est attentif aux

initiatives des parlementaires. Il y aura, par exemple, une proposition de loi qui va être très rapidement discutée à l'Assemblée nationale, puis au Sénat si elle passe la rampe du suffrage, à l'initiative de parlementaires et d'élus locaux. Mais le gouvernement est soucieux de construire une solution incluant l'ensemble des acteurs. Donc, un plan de solutions concrètes qui tiendra compte des débats parlementaires, de leur réussite ou de leurs difficultés devra être présenté avant la fin de ce mois.

La première étape de ce plan doit être le repérage précis et complet des territoires en souffrance, une cartographie du devoir de prise en charge de nos compatriotes réduits à l'abandon dans ce domaine si sensible, si vital, au sens propre du mot.

J'ai rencontré, dans tous mes déplacements ces trois derniers mois, des élus locaux, des réunions de maires, dont certains pleuraient simplement parce qu'il n'était pas possible chez eux de trouver une réponse aux angoisses, aux difficultés et aux besoins médicaux.

Bien des efforts ont été conduits, je le sais. Nous avons décidé d'efforts financiers qui ne sont pas négligeables, nous avons ouvert le *numerus clausus*, mais pas assez. Cette aberration décidée il y a plusieurs décennies, et j'ose le dire, dans la complicité générale, a fait que nous avons permis la délégalisation de tâches. Il demeure que la situation sur le terrain est désespérante et bouleversante pour des millions de nos concitoyens.

Il faut donc sortir de l'enlisement et de l'impasse. Il faut probablement une régulation, comme l'ont décidé, conscientes de la difficulté, nombre de professions de santé. C'est, par exemple, le cas depuis le mois de janvier des chirurgiens-dentistes qui ont décidé de prendre en main cet impératif.

Je le répète et je veux le marteler devant vous : ce gouvernement ne sera pas celui qui, par atermoiement, acceptera que plus de six millions de nos compatriotes ne puissent pas facilement trouver un médecin traitant, que des cantons entiers soient sans solution, qu'on les lanterne perpétuellement en leur promettant que tout cela va s'arranger.

Je vais donc inviter toutes les parties prenantes dès la semaine prochaine, avec les ministres concernés, pour que nous examinions ensemble des solutions pratiques, rapides et concrètes. Je ferai tout pour que ces solutions soient adoptées. Si elles ne le sont pas, le gouvernement interviendra, comme je considère que c'est son devoir.

Je le dis pour tous ceux qui voudraient toujours reporter à demain : procrastiner, comme on en a trop l'habitude, les solutions qu'après tant et tant d'années de négociations et de palabres, nous ne trouverons pas dans les quelques semaines qui viennent, nous ne les trouverons jamais. Ce gouvernement s'est donné pour mission d'agir, d'autant plus que la situation est plus difficile.

L'urgence est un devoir. Je dédie cet impératif d'urgence aux patients abandonnés et aux élus désespérés.

Je veux ajouter qu'une partie de la solution passe par un maillage nouveau de notre territoire, par les unités de formation médicale. C'est la concentration de la formation médicale dans les métropoles qui explique, en partie, la désertification médicale du reste du territoire.

L'aménagement du territoire, domaine si abandonné aujourd'hui, c'est aussi le maillage des formations supérieures à proximité des populations. C'est un changement majeur, et celui-là aussi est un changement à vocation sociale : ceux de nos compatriotes qui n'ont pas les moyens de payer à leurs enfants une installation dans une métropole forcément des loyers plus chers et forcément des transports éloignés, sans compter le déracinement auquel ne sont pas soumises les familles des centres-villes et des grandes unités urbaines, ceux qui n'ont pas les moyens de payer cela à leurs enfants sont dans une situation de déshérence. Nous devons penser une autre vision de la France, celle dans laquelle les formations sont rapprochées des populations, y compris les formations supérieures.

Je viendrai un jour vous parler, monsieur le Président, si vous le souhaitez, de la question de l'aménagement du territoire, qui est depuis si longtemps sous-estimée ou abandonnée.

Je vous confie une dernière conviction : je considère que l'architecture de notre système de santé n'est plus adaptée à un certain nombre de nos difficultés. Je sais qu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine, qui demande un investissement patient et ne relève donc pas de l'urgence, mais, bien qu'il soit impossible de traiter cette question dans le cadre d'une action immédiate, je n'abandonne pas cette préoccupation et je serais heureux que nous réfléchissions ensemble à ce que devrait être une architecture nouvelle, plus efficace et moins contestée du système de santé.

Le troisième grand domaine est celui de la simplification. Dans ce domaine comme dans les autres, je veux partir de l'expérience vécue des Français. Or, les Français n'en peuvent plus de la paperasse, de la bureaucratie, des normes qui n'ont pas d'utilité. Il m'est impossible d'entendre des parents d'enfants handicapés me répéter qu'ils doivent remplir les mêmes formulaires chaque année pour obtenir les aides auxquelles ils ont droit, comme si le handicap allait s'effacer. Je ne peux pas non plus entendre un paysan me dire qu'il est empêché de construire une petite maison sur son exploitation isolée à cause d'un plan d'urbanisme rigide et hors-sol.

Je considère que, désormais, il faut inverser la charge. À l'administration de s'expliquer sur l'utilité des formulaires, et de les remplir, puisqu'elle dispose de toutes les informations croisées sur chacun de nous. Et aux usagers de contrôler dans un second temps le travail de l'administration.

Ce sont donc les usagers, entreprises, artisans, PME, associations, familles que je veux mettre en première ligne pour devenir eux-mêmes, ou redevenir, car ils n'auraient jamais dû cesser de l'être, les maîtres d'œuvre de la simplification. C'est eux qui auront le pouvoir de demander des explications aux administrations, de faire apparaître les absurdités des labyrinthes administratifs, puisque ce sont eux qui les vivent. C'est à eux qu'on devra apporter la preuve que ces exigences sont justifiées.

Beaucoup d'entre vous, je le pense, se disent peut-être, en m'écoutant : « Oui, sur le principe, mais en pratique, c'est impossible ». J'ai déjà entendu cela il y a quelques années, lors des débats autour de l'idée que je défendais de prélèvement à la source pour l'impôt sur le revenu. On me disait que c'était impossible et certains affirmaient même que ce n'était pas constitutionnel. Et pourtant, un gouvernement courageux a

pris ce risque, et il n'y a pas eu même une ride à la surface de l'étang. Aujourd'hui, le prélèvement à la source existe, et qui oserait prétendre que l'on peut revenir en arrière ?

Tout est possible à condition qu'on se dégage de cette maxime nuisible : « Ça n'a jamais été fait, c'est donc que c'est impossible ».

Voilà les trois grands chapitres d'action d'urgence. S'il n'y avait que les chapitres développés jusqu'à maintenant, j'oserais vous dire, contre toute attente et contre tout pronostic, que je suis optimiste. Mais il y a un quatrième domaine d'action essentiel, qui est comme une épée de Damoclès au-dessus de notre pays et de notre modèle social. Ce sujet d'inquiétude est le surendettement de la Nation.

Quand la zone euro a été créée, à la fin des années 1990, l'Allemagne et la France avaient une dette similaire, autour de 60% du Produit intérieur annuel. Puis les trajectoires ont gravement divergé. Aujourd'hui, la dette de l'Allemagne se trouve toujours aux environs de 60% de son Produit intérieur brut, alors qu'en France, elle a dépassé 110%.

Lors de ma déclaration de politique générale, j'ai affirmé que tous les partis au gouvernement et dans l'opposition depuis plus de trente ans ont dansé de concert le tango fatal qui nous a conduits au bord de ce précipice.

C'est un sujet dont je crois avoir au moins la légitimité historique pour l'aborder avec la gravité nécessaire devant notre pays. J'ai, en effet, eu l'imprudence, certains diront l'inconscience, d'en faire dès 2007 le sujet d'une campagne présidentielle. J'étais seul, mais ce n'est pas parce qu'on est seul qu'on a forcément tort, ou plutôt, on peut avoir tort électoralement et raison nationalement et même moralement.

Je développerai dans un instant le problème financier que cette situation implique. Mais je veux dire ici qu'elle est d'abord pour moi un scandale moral, car elle revient à nous débarrasser de nos charges courantes, de nos dépenses de tous les jours, et d'en faire volontairement et consciemment porter la charge, une charge de plus en plus lourde, aux générations qui viennent et aux générations qui viendront.

C'est pourquoi cette situation et cette négligence sont inacceptables.

Dans une famille, quand l'héritage qui vous échoit est grevé de dettes, vous avez toujours la possibilité de le refuser. Ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'une Nation : vous recevez les dettes avec le patrimoine, vous ne pouvez donc pas le dénoncer. Ce sera votre charge et vous ne pourrez pas l'éviter, aussi injuste que cette situation paraisse.

J'ai honte, au nom des 25 ou 30 années passées, que tant de responsables aient accepté une telle dérive. Si les jeunes parmi nous, les jeunes adultes, les adultes valides, nos enfants et nos enfants à naître, étaient conscients de la situation, ils auraient motif à se rebeller contre ceux qui les ont condamnés, par désinvolture ou par inconscience, à porter une telle charge qui, dans leur vie de tous les jours, sera impossible à écarter.

Le surendettement est immoral, mais le surendettement est aussi un boulet pour notre action. Engager notre pays sur la voie du désendettement est une nécessité et chacun d'entre nous sait combien c'est difficile : nécessité pour préserver notre crédit, pour renforcer notre capacité à agir, pour effectuer les investissements d'avenir, et pour conduire les politiques de ressaisissement et de refondation dont nous avons besoin.

Je plaide pour que nous prenions le chemin de ce retour à l'équilibre, ce qui n'a pas été fait depuis 1974. Et je plaide pour que nous mesurions que c'est avant tout dans la capacité de notre pays à produire plus de richesses, plus d'entreprises, plus d'emplois que doit s'inscrire une démarche planifiée, c'est-à-dire pluriannuelle et respectueuse de nos engagements.

Notre objectif, si nous l'acceptons, celui que nous avons affiché et qui est ô combien difficile, c'est un retour au seuil de 3% en 2029. Le seuil de 3%, on dit très souvent qu'il a été défini au doigt mouillé, que c'était une inspiration de l'instant de ceux qui avaient, à cette époque, la responsabilité. Ce n'est pas vrai. Le seuil de 3% - un peu plus, un peu moins - est le seuil à partir duquel le volume de dette n'augmente plus. C'est-à-dire que l'on peut considérer que le volume de dette établi à cet instant sera peu à peu remis à flot comme par la marée, par la croissance que l'on est en droit d'imaginer, d'attendre et de favoriser. Nous ne pouvons pas attendre pour agir en ce sens.

Mettre un terme aux dérapages passés exige d'abord un suivi et une exécution rigoureuse du budget que nous avons eu tant de mal à voter pour 2025. Un plan d'action visant à améliorer les prévisions budgétaires et le pilotage des finances publiques a été présenté au début du mois de mars, mais nous avons aussi besoin du puissant mouvement de réforme de l'action publique que j'ai évoqué tout à l'heure, qui implique de repenser tous nos budgets à partir des missions et de leur efficacité et non plus, comme nous le faisons depuis des décennies, en prolongeant simplement ce qui se faisait l'année précédente, augmenté d'un pourcentage d'inflation.

À ces quatre chantiers, il faut ajouter l'impératif que j'évoquais, d'aménager notre territoire de façon équilibrée, et l'impératif de transition écologique, que nous ne pouvons pas écartier et que nous devons poursuivre.

Dans cet effort d'aménagement du territoire, la question des transports tient une place centrale, nécessairement et, compte tenu de l'histoire qui est la nôtre et du rôle central qu'a pris notre capitale. Notre réseau de transport doit assurer la liaison entre la capitale et la province, mais, nous le savons tous, il y a aussi des liens à créer ou à recréer entre les provinces elles-mêmes, entre les lieux de vie, d'activités, de services publics, entre les villages et les villes moyennes.

Si nous ne réussissons pas à développer de manière équilibrée notre réseau de transport, nous continuerons à renforcer le métropolisation sans fin de notre territoire. Sans un réseau de transport efficace et profond, il n'y aura pas de répartition équilibrée des activités économiques, donc pas de réindustrialisation, pas de distribution harmonieuse des opportunités d'emploi.

À l'heure où notre pays cherche à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles, et où il est l'un des seuls dans le monde qui continue dans cet effort, si vous regardez la planète, les très grands États continents, vous vous apercevez que tous ou presque s'écartent de la ligne que nous faisons semblant d'avoir choisie tous ensemble, alors, notre souci est, pour les pouvoirs publics nationaux et locaux, d'organiser le développement de ces transports et de ces activités de façon décarbonée.

C'est pourquoi j'ai demandé à la conférence « Ambition France Transports », dont j'ai confié la présidence à M. Dominique Bussereau, de définir un modèle soutenable de financement de nos infrastructures.

La condition pour relever ces défis est que nous ayons l'idée la plus claire possible de ce qui nous réunit, de ce que nous voulons défendre ensemble et de ce que nous voulons construire ensemble.

Face aux attaques de l'extérieur, face aux troubles de l'intérieur, si tous se déchaînent contre notre projet de société, nous ne serons forts que si nous sommes unis. Nous ne serons libres que si nous avons le désir d'être ensemble et d'avancer ensemble.

C'est pourquoi j'ai proposé que soit mené, à l'échelle du pays et des régions, un débat sur ce que signifie « être Français ». Ce débat ne s'adresse pas seulement, comme on le croit parfois, à ceux qui nous rejoignent. Il s'adresse aussi à nos enfants, à ceux qui naissent parmi nous, à quel projet adhèrent-ils lorsqu'ils grandissent ? Qu'est-ce que nous partageons avec eux de ce projet ?

Ce débat, je serais heureux que votre Conseil accepte de l'organiser, en tenant parti de l'expertise qu'il a acquise grâce aux Conventions citoyennes. Ce sera votre décision.

Je pense - ce n'est pas sans signification - que les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux peuvent être un puissant point d'appui pour qu'il se développe partout sur le territoire français.

Je propose, si vous le souhaitez, que ce débat parte de textes, je veux bien en fournir un moi-même parmi tant d'autres.

Ma conviction est qu'il ne s'agit pas d'une simple question d'identité, comme on l'a cru ou dit longtemps. La question, c'est l'adhésion à un projet national unique, puisque nous sommes le seul pays au monde qui soit fondé, non pas comme les autres, sur la glorification d'une grandeur passée, non pas sur une origine ou sur une religion, non pas sur l'affirmation d'une vocation à être « plus » que les autres, mais sur le partage d'un certain nombre de vertus philosophiques et civiques, qui sont comme les leçons que nous tirons de notre histoire.

Ces vertus, nous les connaissons tous, nous connaissons tous le triptyque, il est affiché sur tous les frontons de nos écoles et de nos bâtiments publics, notre devise républicaine : « Liberté, égalité, fraternité », à laquelle je pense qu'il convient, en tout cas dans notre esprit et notre volonté, d'y ajouter aussi la laïcité, dont je crois qu'elle est, au fond, un visage essentiel de notre conception particulière de la fraternité.

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

« *Intervention du Premier ministre, M. François Bayrou* »

INTERVENTION DE M. THIERRY BEAUDET, PRÉSIDENT DU CESE

M. le Président. Monsieur le Premier ministre, je vous remercie d'avoir précisé le programme de travail de votre gouvernement pour les semaines à venir, autour des quatre chantiers prioritaires que sont l'éducation, l'accès aux soins, la lutte contre la bureaucratie et les finances publiques.

Avant de laisser l'hémicycle réagir, qui sera un exercice impossible, monsieur le Premier ministre, compte tenu du nombre de demandes d'intervention que j'ai reçues, plus d'une trentaine, je vais dire quelques mots en réaction à ce que vous venez de dire, à votre saisine sur la question « Qu'est-ce qu'être Français ? ».

Nous la recevons bien volontiers, car tout sujet peut être soumis à la délibération citoyenne, dès lors qu'il s'agit d'une délibération approfondie et non pas d'une simple réaction, parfois trop épidermique.

Permettez-moi de tenter non pas une réponse, mais quelques remarques.

Je crois que cette question nous renvoie à une autre : qu'est-ce qui nous réunit ? Un territoire, bien entendu, avec la question du droit du sol, qui a été à l'origine de votre questionnement. Mais nous pourrions aussi ajouter - vous venez de le faire - la devise républicaine, la laïcité, notre modèle social. Et ajouter cette question : comment se manifeste l'attachement à la Nation ? Certes, par le mérite, le dévouement, le sacrifice, la capacité à défendre notre pays, comme le veut la tradition d'une citoyenneté en armes, présente dans notre pays depuis la Révolution française, jusqu'au résistant arménien Missak Manouchian, récemment panthéonisé. Mais aucun peuple ne pouvant se composer seulement de héros, j'insisterais, en réaction à ce que vous avez dit, sur l'exercice au quotidien de cette citoyenneté : vote, liberté d'expression, contre-pouvoirs, droits fondamentaux, liberté d'association, etc.

Monsieur le Premier ministre, le débat sera riche, pourvu qu'il respecte, à mon sens, deux conditions : ne pas être récupéré par une idéologie ou un calcul électoral, quel qu'il soit, et qu'il soit mis en rapport avec les premiers sujets de préoccupation des Français ; vous en avez évoqué quelques-uns aujourd'hui.

Avec nos amis des CESER, nous allons réfléchir et voir comment nous pouvons nous emparer de cette question.

M. Bayrou, Premier ministre. Sur ces deux injonctions, vous pouvez compter sur moi !

« *Intervention du Premier ministre, M. François Bayrou* »

**RÉACTIONS DES GROUPES ET DES ORGANISATIONS AU DISCOURS DU PREMIER
MINISTRE**

M. le Président. Nous en venons maintenant aux réactions et demandes d'intervention.

La secrétaire de séance, Mme Bernadette Groison, a identifié trois grands blocs de questionnement : un premier bloc autour des questions d'économie et d'agriculture, un deuxième autour des questions d'environnement et de démocratie, un troisième bloc autour des questions sociales et éducatives. Il ne va pas être possible de donner la parole à tout le monde. Je propose de commencer par le bloc économie et agriculture, de prendre cinq prises de parole, puis une réponse, monsieur le Premier ministre. Je procéderai de la même manière pour les deux autres blocs, et s'il nous reste un peu de temps, je vous inviterai à des questions complémentaires.

M. Bayrou, Premier ministre. Monsieur le Président, le temps est forcément limité à une vingtaine de minutes, car je dois accueillir à l'Hôtel de Matignon le roi du Danemark, et je ne peux pas faire faux bond, d'autant que le roi du Danemark est doublement descendant de Béarnais ! Son père, Henrik de Monpezat, était Béarnais et son aïeul, Bernadotte, était, lui aussi, né à Pau. Pardon de cette intervention sur l'histoire lointaine et proche dans vos débats !

M. le Président. La parole est à M. Amir Reza-Tofighi de la CPME, puis à M. Cyril Chabanier de la CFTC.

M. Reza-Tofighi (CPME). Merci, monsieur le Président. Monsieur le Premier ministre, monsieur le Président du CESE, mesdames et messieurs,

« Non-assistance à pays en danger », c'est le constat fort que vous avez posé, monsieur le Premier ministre, et à la fin de votre discours, vous avez évoqué le surendettement de la France. Mais ce sujet ne peut plus être relégué à la marge. C'est l'une des conditions de notre souveraineté, parce qu'un grand pays ne vit pas à crédit. Un grand pays ne laisse pas aux générations suivantes le poids des renoncements d'aujourd'hui.

Alors, il faut en effet se poser cette question essentielle : sommes-nous encore ce grand pays que nous pensons être ? Le fait même de devoir poser la question en dit long. Parce qu'un grand pays ne laisse pas son école décliner, comme vous l'avez dit. Il ne regarde pas le travail avec suspicion. Il ne traite pas l'entreprise comme une variable d'ajustement fiscal et, surtout, il ne laisse pas l'individuel effacer le sens du bien commun.

Mais ce déclin n'est pas irréversible. Nous pouvons redevenir ce grand pays à condition de remettre le travail au centre, comme levier d'émancipation, de cohésion, de reconstruction collective, et l'entreprise comme une alliée, une force de terrain, d'engagement et d'innovation.

Vous avez annoncé, monsieur le Premier ministre, un travail pour réfléchir à ce qu'est aujourd'hui « être Français ». Permettez-moi de donner une première réponse : être

Français, c'est croire dans le travail, dans la valeur de l'effort, dans le dépassement de soi au service de quelque chose de plus grand que soi. C'est faire sa part pour le bien commun. Nous, entrepreneurs, sommes prêts à porter cette vision, où il faut du courage. Nous sommes prêts. Où il faudra des efforts partagés. Nous sommes prêts.

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous prêt, vous aussi, à remettre le travail, l'entreprise et l'intérêt collectif au cœur du projet national ?

M. Bayrou, Premier ministre. Si je vous répondais non, franchement, je serais à côté de l'intérêt immédiat que nous devons défendre ensemble ! Mais je vous répondrai après.

M. Chabanier (CFTC). Monsieur le Premier ministre, monsieur le Président du CESE, alors que le monde traverse déjà un moment qui est plutôt populiste, et que certains en France cherchent à effacer les corps intermédiaires, parfois même à supprimer le CESE ou les CESER, votre choix de présenter la feuille de route du gouvernement devant le CESE est évidemment à saluer.

Nous partageons, à la CFTC, vos quatre priorités qui sont évidemment pour nous aussi des priorités, mais j'ajouterai une cinquième thématique, qui est : avoir un emploi, avoir de la reconnaissance et avoir un salaire digne. Il serait bien que ces trois choses soient également une priorité.

Le CESE et les CESER sont loin d'être inutiles ; ils sont même parfois utilisés par ceux qui voudraient les supprimer. Ils les citent quand cela les arrange, et citent leurs travaux quand ils ont besoin de se montrer proches des Français et proches de leurs préoccupations. D'ailleurs, ils devraient le faire un peu plus souvent.

Supprimer le CESE ou les CESER, c'est prendre à l'envers la problématique, car ce n'est pas en réduisant les corps intermédiaires et les lieux d'expression de contre-pouvoirs que l'on redonnera confiance à la capacité de la démocratie à résoudre les différents défis d'aujourd'hui.

Nous comptons donc sur vous pour mettre fin à ceux qui souhaitent la mort rapide de ces différentes institutions. Merci beaucoup.

M. le Président. Merci. La parole est à M. Samuel Tual du MEDEF.

Samuel Tual (MEDEF). Monsieur le Premier ministre, monsieur le Président du CESE, mesdames et messieurs, merci pour votre invitation aujourd'hui à porter la voix des entreprises de France dans un moment qui appelle plus que jamais à l'unité et à la défense « coûte que coûte » des valeurs qui nous unissent. C'est cela, de notre point de vue, qu'être Français.

Nous avons pour intime conviction, au MEDEF, et je sais que vous la partagez, monsieur le Premier ministre, que la réussite des entreprises de France est un préalable essentiel à la réussite de notre pays. Faire réussir nos entreprises, c'est faire réussir la France. En sommes, ce sont les entreprises qui participent à l'unité de notre pays, à sa capacité à relever les grands défis, à briller à l'international et à préserver les liens entre les générations.

Ce pays que nous aimons est confronté à des menaces d'une ampleur considérable. Outre les grandes mutations écologiques, numériques, démographiques, pour ne citer qu'elles, nous sommes confrontés à un désordre international.

La souveraineté, ce n'est pas le protectionnisme ni le repli sur soi, c'est être maître de notre avenir, réduire notre dépendance stratégique, accroître notre autonomie.

Être Français, aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, c'est accepter que les dividendes de la paix se soient taris au fil du temps et que, désormais, la paix, la préservation de nos valeurs appellent à l'action, à la préparation et à la montée en charge de notre économie. Les menaces qui pèsent sur nos intérêts sont bien réelles.

Les entreprises de France qui appartiennent au premier cercle de la Défense, les 4 000 entreprises membres de la base industrielle et technologique de Défense, mais plus largement toutes les forces vives de notre économie, ne demandent qu'à contribuer plus encore au renforcement de l'autonomie de la France. La montée en charge de notre industrie, la préservation de nos intérêts stratégiques, c'est également la préservation de la sécurité des Français, mais cela demande que l'on garantisse aux entreprises les moyens de notre ambition : compétitivité, stabilité, notamment réglementaire, simplification, vous l'avez évoquée, et préférence nationale et européenne en matière de commande publique.

Monsieur le Premier ministre, comment pouvons-nous assurer aux entreprises que l'État sera à leurs côtés et que les solutions françaises et européennes seront privilégiées ?

M. le Président. Merci. Je prends encore trois interventions rapides. Pour la CGT, M. Emmanuel Vire.

M. Vire (CGT). Bonjour, monsieur le Premier ministre.

J'excuse Mme Sophie Binet qui ne pouvait être avec nous aujourd'hui. J'ai bien entendu ce que vous avez dit quand elle était intervenue lors de votre arrivée à Matignon et je lui en ferai part.

Nous partageons évidemment beaucoup de vos constats concernant les souffrances, les difficultés des habitants de notre territoire, et particulièrement notre jeunesse, son sentiment de déclassement, sa paupérisation, avec des services publics rendus exsangues, comme l'éducation, la santé, mais aussi les inquiétudes sur l'état de notre planète, l'urgence écologique et une démocratie attaquée.

Vous avez évoqué rapidement la situation de notre appareil productif. Vous le savez, depuis plus d'un an, la CGT alerte sur la situation critique de l'industrie sur plusieurs dossiers emblématiques : Chapelle-Darblay, Vencorex ou les Fonderies de Bretagne. C'est l'État qui détient aujourd'hui les clés pour garantir l'avenir de ces outils industriels stratégiques, et le compte n'y est pas.

Monsieur le Premier ministre, face à la désindustrialisation de notre pays, il est crucial aujourd'hui de définir une politique industrielle ambitieuse et tournée vers l'intérêt général. Il y a urgence. Préserver les emplois, c'est aussi garantir des salaires pour vivre dignement, et le financement d'une protection sociale de qualité pour répondre aux besoins de toutes et tous. Je vous remercie.

M. Le Président. Merci. La parole est à M. Olivier Guivarch pour la CFDT.

M. Guivarch (CFDT). Monsieur le Premier ministre, je parle au nom de Mme Marylise Léon qui est excusée.

La CFDT salue le message que vous envoyez en vous rendant au CESE au moment où, plus que jamais, notre pays a besoin d'un dialogue entre démocratie sociale et démocratie politique.

À quelques semaines de la parution du décret-sanction à l'encontre des bénéficiaires du RSA, quel pacte républicain voulez-vous faire respecter alors que nos concitoyens les plus vulnérables en sont déjà exclus ?

M. le Président. Merci. Je propose un dernier intervenant, M. Thierry Coué pour la FNSEA.

M. Thierry Coué (FNSEA). Monsieur le Premier ministre, monsieur le Président, messieurs les conseillers, depuis la crise du Covid qui a fait rejaillir les risques de rupture dans la chaîne alimentaire, après la guerre en Ukraine, qui montre combien l'alimentation peut être une arme utilisée par des pays belligérants, la notion de souveraineté alimentaire que la FNSEA porte depuis 2019 est d'une importance capitale pour la souveraineté de notre pays et de l'Europe, et vous en faites le constat.

Dans ce contexte, il nous apparaît capital de défendre l'autonomie stratégique alimentaire au niveau européen, c'est-à-dire défendre une stratégie nous permettant de choisir nos dépendances, nos indépendances et nos interdépendances. Une stratégie qui permet de positionner la production alimentaire comme prioritaire.

La loi d'orientation récemment adoptée pose le cadre juridique de cette notion ; il est maintenant essentiel de la traduire dans les cours de ferme pour redonner de la lisibilité aux agriculteurs.

Comment le gouvernement entend-il mettre en œuvre cette concrétisation qui passe par le respect des engagements pris à l'issue des mobilisations de 2024, notamment l'adoption de la loi sur les contraintes dont nous aimerions connaître la date de passage à l'Assemblée, après des semaines de recul, puisque vous aviez annoncé au Salon de l'agriculture une date qui, visiblement, ne tient plus ?

M. le Président. Monsieur le Premier ministre ?

M. Bayrou, Premier ministre. Monsieur le Président de la CPME, je vais vous raconter quelque chose : le mot que j'entends le plus souvent depuis que j'ai été nommé dans cette fonction, c'est « courage ». Et mes interlocuteurs me prennent par le bras, en serrant mon bras, manière de me manifester leur empathie. Je comprends très bien ce qu'ils veulent dire. Dans une situation qui paraît impossible, en effet, il faut s'armer intérieurement pour affronter les difficultés. Je sais très bien l'ampleur des difficultés. J'ai essayé de le dire dans mon propos introductif.

Si nous voulions faire des statistiques, la tâche à laquelle nous nous sommes attelés serait certainement impossible. Cependant, nous sommes obligés d'entreprendre l'effort nécessaire. Il n'y a aucune possibilité d'attendre.

Il est donc tout à fait juste, comme vous le dites, que le gouvernement considère que l'entreprise est un des lieux, une des forces, une des capacités de la Nation pour relever ces défis.

Il y a deux sortes de difficultés par rapport à l'entreprise et, probablement, monsieur Tual partagera ce sentiment.

Il y a les difficultés inéluctables, qui tiennent au contexte international et à un certain nombre de nos faiblesses. Ces difficultés, il faut les affronter en se serrant les coudes.

Il y a un deuxième ordre de difficultés, celles que nous avons créées nous-mêmes, les difficultés qui tiennent à la bureaucratisation de la société, à l'imposition de contraintes administratives, bureaucratiques, qui prennent un temps absolument infini, un temps d'autant plus infini que vous êtes petit par la taille. Si vous avez des services entiers consacrés aux contacts avec l'administration, à déjouer ce que vous ressentez comme des pièges, à persuader, vous pouvez affronter tout cela. Mais si vous êtes une entreprise qui commence, si vous êtes une entreprise au moment de son épanouissement, alors là, cela devient terriblement difficile.

C'est la raison pour laquelle votre appel au travail, à l'effort, est aussi un appel à simplifier les relations entre les administrations publiques et les entreprises, entre les administrations publiques et ces secteurs de naissance de l'activité. C'est donc pour moi évidemment très important.

Cyril Chabanier m'a interrogé sur la nécessité de la reconnaissance dans l'emploi. L'emploi est une reconnaissance en lui-même. Il m'a interrogé aussi sur cette volonté diffuse, très présente, hélas, dans le monde politique, depuis 230 ans, qui est de réduire les corps intermédiaires. Un certain nombre d'intervenants majeurs du monde politique considèrent que la représentation des corps intermédiaires est de trop. Ils considèrent que la seule légitimité qui compte, c'est la légitimité entre le pouvoir politique et les citoyens de base. Et ils croient qu'ils expriment, ce faisant, une considération actuelle, contemporaine, d'aujourd'hui. En réalité, c'est l'inspiration de la loi Le Chapelier, qui, il y a 230 ans, a décidé que moins il y aurait d'organisations entre le pouvoir politique au sommet et le citoyen à la base, mieux la démocratie fonctionnerait. Je crois exactement le contraire. Selon moi, la France étant le pays où les corps intermédiaires sont le moins représentés, on ne peut pas prétendre que ce modèle soit le plus fructueux pour une société, pour une Nation et pour un pays.

Si l'on devait juger l'arbre à ses fruits, cette volonté d'effacement des corps intermédiaires, y compris dans les domaines qui sont de leur responsabilité, est, à mon sens, nocive.

Est-ce que tout va bien dans l'expression des corps intermédiaires ? Est-ce que tout va bien dans l'idée que les corps intermédiaires se font d'eux-mêmes ? Comme le sait M. Cyril Chabanier et quelques autres ici, au Plan, j'ai eu beaucoup de contacts avec les représentants des organisations syndicales, et à tous, je demandais : « Êtes-vous satisfaits du fonctionnement de la démocratie sociale ? » Je n'ai jamais eu une réponse positive, à juste titre, et peut-être aussi parce que c'est une interrogation ontologique. Chacun s'interroge sur lui-même et sur la place qu'il pourrait avoir.

Je veux vous dire pourquoi je pense que la légitimité des corps intermédiaires doit être reconnue. Je l'ai esquissé dans le discours, mais je veux le redire devant vous. C'est parce que, si l'on croit que les problèmes si multiples et si graves dans lesquels nous sommes plongés, pour une société comme la société française, peuvent se résoudre uniquement dans la discussion parlementaire, et dans les discussions entre le gouvernement et le Parlement, on se met le doigt dans l'œil jusqu'à l'omoplate.

Je pense que ce n'est pas possible, pour une raison très simple : si tout est résumé dans l'univers assez souvent conflictuel - j'ajoute « assez souvent artificiellement conflictuel » - que représentent les Assemblées, le monde parlementaire, le gouvernement, alors, vous ne laissez aux citoyens que deux attitudes possibles : ou bien l'attitude de soumission ou bien l'attitude de révolte. Alors, on met le pays en rideau. On considère, et non sans raison, que seul le blocage est capable de faire entendre la voix de la base. Je pense que c'est une erreur. Mais je vous rassure, je suis minoritaire ! Mais j'ai assez souvent eu l'habitude d'être minoritaire, je pense aussi qu'on peut être minoritaire et avoir raison.

C'est donc une très grande question : pouvons-nous redonner de la légitimité à la représentation des corps intermédiaires et de la société civile organisée ?

Ne croyez pas que le débat sur les CESER soit un débat marginal. Un très grand nombre de forces politiques considèrent que, puisqu'il faut faire des économies, on a là un secteur d'économie. Ils donnent des chiffres précis. J'avais des discussions ce matin autour de ce sujet. Et si vous faisiez voter les citoyens, je ne suis pas sûr qu'il y aurait de grandes vagues pour défendre la réalité que vous représentez.

Pour tout vous dire, c'est pour cela que je suis venu ici, monsieur le Président ! C'est parce que nous sommes devant une dimension de nos institutions qui est si profondément discutée, qu'il convient de savoir si nous considérons, nous, qu'elle doit être défendue. C'est-à-dire si nous sommes capables de formuler en termes nouveaux l'intérêt, la nécessité, le besoin d'avoir une démocratie sociale vivante. Mais cela ne surprendra pas Cyril Chabanier que je pense cela.

Monsieur Tual, vous avez absolument raison de dire, et je crois que le Président de la République a aussi utilisé cette expression, que « nous sommes à la fin de l'exploitation des dividendes de la paix ». À une date très précise, en février 2022, au moment précis où Poutine a déchaîné sur l'Ukraine le feu de sa si puissante armée conventionnelle, nous sommes passés d'un temps où nous avons tous cru, au lendemain de la Guerre, que c'était la loi qui devait s'imposer, la loi internationale, le respect des frontières, le respect du multilatéralisme, qu'il y avait au-dessus des institutions, une loi fondamentale et qu'elle nous garantissait, en tout cas les grandes puissances, mais nous avons découvert en trois ans que les trois garants principaux de cette loi internationale, la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine, membre permanent du Conseil de sécurité, les États-Unis, membre permanent du Conseil de sécurité, tous les trois avaient décidé de s'abstraire, de s'éloigner du respect de cette loi fondamentale qui permettait aux Nations de vivre ensemble, dans tous les domaines, pas seulement militaires, mais le domaine commercial, par exemple, le domaine industriel, le domaine de la domination par une capacité financière et de très grandes entreprises, du monde de la recherche et de la technologie. C'est cela le monde dans lequel nous sommes entrés.

Dans ce monde-là, notre vision européenne et française, comme vous l'avez évoqué, n'est pas seulement en danger, elle est immédiatement menacée. Demain, nous aurons de nouveaux tarifs, de nouveaux droits de douane. Qu'est-ce que nous sommes capables de faire ? C'est une grande question européenne. Qu'est-ce que nous sommes libres de faire ? Nous avons un continent européen - la France, heureusement, n'a pas été dans

ce sens - qui s'est armé au moins aux deux tiers, France exceptée, aux trois quarts, aux quatre cinquièmes si la France est exceptée, auprès de l'industrie américaine.

Est-ce qu'il existe des menaces sur l'indépendance dans l'usage de ces moyens militaires ? C'est une très grande question, non totalement élucidée, on va dire cela entre nous.

Je pense donc que c'est un basculement de monde. Et je pense, vous y verrez un effet de mon optimisme, que ce basculement de monde ne nous est pas nécessairement défavorable. C'est-à-dire l'idée que la France a portée, d'une autonomie européenne, pas seulement en matière de défense, mais en matière de politique industrielle, en matière de politique environnementale, avec un marché de 500 millions de personnes ; on n'est pas nécessairement sans atout. Encore faut-il que nous retrouvions cette inspiration et que, de nouveau, nous soyons en situation de défendre le destin européen de notre pays. Beaucoup de gens ne sont pas favorables ou ne croient pas à cette idée.

Je partage donc votre préoccupation.

Monsieur Vire, vous avez approché ce qui est pour moi le sujet essentiel. Je vais dire les choses aussi simplement que je les pense : nous nous sommes laissé appauvrir. La France produit aujourd'hui 15% de moins que ses voisins immédiats, 15% de moins que l'Allemagne, 15% de moins que la Belgique, 30% de moins que les Pays-Bas. Et si ces 30% de richesses produites par an étaient partagés avec les citoyens, celui qui a un salaire de 1 900 euros aujourd'hui aurait un salaire de 2 500 euros. Ce n'est pas la même chose. Avec un modèle social absolument exceptionnel, et le seul modèle construit sur l'idée (c'est le Conseil national de la résistance) du « tous pour un ». Tous les autres pays ont peu ou prou construit leur modèle sur le « chacun pour soi ». « Je paye pour les études de mes enfants, je les envoie dans les meilleures écoles, les meilleures universités, c'est moi qui assure cette charge, c'est moi qui m'assure contre le chômage et c'est moi qui m'assure pour la retraite », retraite par capitalisation. « Donc, il peut y avoir des crises, mais si j'ai fait ce qu'il faut, ma famille est à l'abri ».

Nous, nous avons choisi un autre modèle - c'est les jours heureux, comme nous le savons tous - qui est le modèle du « tous pour un ». L'école, c'est la collectivité qui la prend en charge ; la santé, c'est la collectivité qui la prend en charge ; la retraite, c'est la collectivité qui la prend en charge. Et le chômage est organisé de la même manière.

Ce modèle est terriblement ambitieux et désormais terriblement fragile, parce qu'il dépend du rapport numérique entre la base solidaire et chacun de ceux qui exigent, demandent, attendent la solidarité.

Or, notre démographie - je dis cela devant le Conseil économique, social et environnemental, et ce n'est pas la première fois que je le dis devant vous - ne nous permet plus d'imaginer que ce modèle sera durable.

Pouvons-nous imaginer des réorientations, une dynamique nouvelle, une vitalité nouvelle de notre pays autour de ce modèle social ? En octobre, c'est le 80^{ème} anniversaire de la Sécurité sociale. Pouvons-nous imaginer sauver cette Sécurité sociale ? C'est cela, les débats que nous allons vivre dans les semaines et les mois qui viennent. Comme vous le savez, monsieur Vire, ce ne sont pas des petits débats. Ce ne

sont pas des débats où nous pourrions imaginer que chacun d'entre nous regarde les choses de l'extérieur en pensant qu'il n'est pas engagé dans cette affaire.

Vous avez donc eu tout à fait raison de poser le problème sous cet angle. Et je dis avec vous que, oui, la question de la production nationale est une question centrale de survie du pays. Si nous rencontrons des difficultés budgétaires, c'est du même ordre que les difficultés familiales. C'est parce que nous sommes un pays qui s'est laissé appauvrir au travers du temps. Il faudrait un long débat pour savoir... J'évoquais la campagne présidentielle de 2007 que j'ai faite sur la dette et le déficit, mais celle de 2012, je l'ai faite sous deux verbes : produire et instruire. Je pense que ce sont exactement les questions que nous avons à traiter, et je vous remercie de l'avoir dit.

Monsieur Guivarch, nous devons traiter la question du RSA en nous posant celle de l'insertion. Nous avons abandonné l'idée qu'il s'agissait d'une procédure d'insertion, ce qui était porté dans le nom de ce qui précédait le RSA, qui était le RMI. La question de l'insertion, je pense que vous serez d'accord avec moi pour dire qu'elle est insuffisamment résolue dans l'organisation actuelle.

Je suis donc d'accord avec vous. Vous avez dit qu'il y a des citoyens exclus ; je suggère que l'on dise qu'il y a des citoyens à inclure, exactement sur cette question-là.

Enfin, Monsieur Coué, oui, des engagements ont été pris et, oui, ces engagements ont été respectés jusqu'à ce jour. Y a-t-il des engagements complémentaires à respecter, notamment dans toutes ces questions de simplification et d'égalité des chances devant la concurrence ? Oui, bien sûr.

Comme vous l'avez compris, ce n'est pas le gouvernement qui est maître de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Il est maître d'une toute petite partie. Ce mois-ci, le gouvernement est maître de l'ordre du jour sur une semaine. J'avais obtenu un échange de semaine pour que le texte auquel vous faites allusion vienne devant l'Assemblée nationale (la proposition de loi du Sénat), puis le bureau de l'Assemblée nationale a dit : « Non, on n'intervient pas les semaines ».

Tous ceux qui me connaissent savent que j'ai une marotte : je pense que le règlement intérieur de l'Assemblée nationale n'est pas adapté aux temps que nous vivons parce qu'il ne permet d'examiner qu'un seul texte à la fois. Et vous voyez la multiplicité de textes que nous avons devant nous et qu'il serait impératif d'examiner ! J'ai proposé souvent, trop souvent, très souvent, depuis longtemps, une évolution du règlement intérieur de l'Assemblée pour que, comme au Parlement européen, on puisse examiner plusieurs textes en même temps et, quand on vote, on vote en une seule demi-journée bloquée pour que chacun puisse s'exprimer sur tous les textes et tous les amendements.

C'est ma réponse. Pour moi, les engagements pris doivent être tenus. Cela ne veut pas dire que le Parlement ira nécessairement dans le sens des textes, comme ils ont été écrits. Ça, c'est la vie parlementaire.

M. le Président. Merci. Je propose de faire deux blocs en un, avec quelques interventions rapides pour que M. le Premier ministre puisse réagir une deuxième fois. Nous allons donc parler de démocratie, d'environnement, de questions sociales.

La parole est à Claire Thoury, pour le Monde associatif.

Mme Thoury (Groupe Associations). Bonjour, monsieur le Premier ministre.

Quand rien ne va ou que tout se fissure, heureusement qu'il y a le tissu associatif. À vous entendre, monsieur le Premier ministre, j'ai l'impression que l'on va en avoir bien besoin.

Les associations, c'est une grande fierté, une immense richesse nationale, on en a 1,4 million en France. Vous nous compariez avec l'Allemagne et la Belgique il y a quelques instants. En Allemagne, il y en a 600 000, en Belgique, 140 000. C'est donc une immense fierté nationale. Sans elles, cela ne tiendrait pas : lutte contre la pauvreté, lutte contre l'exclusion, aide aux plus vulnérables. Mais c'est aussi grâce à elles que cela va bien. Je pense au sport, à la culture, l'éducation populaire, etc.

Pourquoi est-ce que je vous interpelle maintenant ?

Les associations sont dans une immense tension financière et en matière de liberté. Vous évoquiez Le Chapelier. Ensuite, il y a eu Waldeck-Rousseau et la loi de 1901, qui ont établi un droit individuel en consacrant le droit d'association.

Il me semble qu'il reste un impensé. Une question subsiste, celle de savoir quelle place la société veut donner au tissu associatif et au monde associatif. Autrement, comment faire en sorte de garantir ses financements et ses libertés en matière d'accès aux financements pour qu'il puisse agir parce que l'on considère d'un point de vue démocratique que, oui, le pouvoir du peuple est fondamental, qu'évidemment l'état de droit l'est tout autant, tout comme les institutions, mais que l'on a absolument besoin d'un corps social puissant, c'est-à-dire un corps social qui a les moyens d'agir.

Je vous le demande, monsieur le Premier ministre, comment peut-on travailler ensemble avec votre gouvernement pour permettre aux associations de continuer d'agir et de faire ce qu'elles font le mieux, à savoir faire que la société tienne bien ensemble ?

M. le Président. Merci. Pour le groupe FO, Mme Patricia Drevon voulait revenir sur les CESER que vous avez un peu évoqués, monsieur le Premier ministre.

Mme Drevon (CGT-FO). Merci. Je vous remercie de bien vouloir excuser mon secrétaire général, M. Frédéric Souillot, qui est retenu sur un déplacement en Italie.

Ma question portait effectivement sur les CESER. Je vais rejoindre Cyril Chabanier. Les CESER, c'est l'expression des corps intermédiaires, de la société civile. Quand on voit un amendement qui est voté en commission, qui les supprime, on a quand même un sentiment d'effroi, car la société civile, les corps intermédiaires, c'est un lieu d'expression et de travail, de remontées des revendications et des problématiques de terrain. Vous l'avez dit, nous sommes les plus proches des problématiques des salariés au niveau des entreprises et des conditions de travail. Nous sommes donc très attachés aux CESER, à ces lieux d'expression et de remontée de démocratie sociale.

Nous voulions donc nous assurer auprès de vous que nous pouvons avoir l'appui du gouvernement que ce projet de loi de simplification n'ait pas un écho plus abouti.

M. le Président. Pour le groupe Environnement et nature, je donne la parole à M. Pascal Mayol.

M. Mayol (Groupe Environnement et nature). Bonjour, monsieur le Premier ministre. J'interviens donc au nom de mon groupe et je commence par dire que nous sommes solidaires des deux questions qui viennent de vous être posées.

Permettez-moi de faire part de notre inquiétude sur le sujet que vous proposez, de soumettre au CESE « qu'est-ce qu'être Français ? ».

Vous avez dit que le choix serait notre décision. Effectivement, nous en parlerons, mais nous espérons, dans ce cadre, que nous pourrions discuter de la question elle-même, car, telle que formulé et malgré vos précisions, elle porte en elle, nous semble-t-il, le risque de légitimer des idées d'extrême droite, et de générer plus de clivage encore dans un moment qui implique de penser ce qui nous rassemble.

Une autre approche pourrait être : qu'est-ce qu'être citoyen ? Une formulation qui nous paraît plus fédératrice et plus en phase avec nos objectifs communs de défense de la démocratie et de la République.

J'en viens à ma question : les responsables politiques remettent en cause plusieurs instances fondamentales de notre démocratie. Ces attaques ciblent surtout l'action sociale et environnementale, et elles s'accompagnent d'un détricotage du droit de l'environnement.

Tout en vous remerciant pour l'intérêt que vous nous dites porter à notre assemblée, force est de constater que la crise environnementale ne fait partie de vos quatre domaines. Vous en avez parlé, mais à la marge.

La dette économique vous préoccupe, mais elle sera immensément décuplée par la dette écologique.

Monsieur le Premier ministre, que portez-vous pour cesser l'érosion en cours des politiques environnementales et engager la co-construction d'une véritable bifurcation juste et écologique de notre système économique et social ? Merci beaucoup.

M. le Président. Merci. Nous passons à quelques questions plutôt sociales, éducatives. Pour notre groupe Alternatives sociales et écologiques, et pour la FSU, la parole est à Caroline Chevé.

Mme Chevé (FSU). Monsieur le Premier ministre, vous l'avez dit, la formation des enseignants est un enjeu considérable, mais il est indissociable de l'attractivité des métiers de l'éducation.

La formation initiale était déjà bien maigre, elle est squelettique désormais, rabotée par l'incapacité d'assurer les remplacements des enseignants qui partent eux-mêmes en formation.

La crise des recrutements incite le gouvernement à trouver des solutions techniques pour recruter davantage d'enseignants au plus vite, et à reprendre le dossier de la réformation de la formation initiale, abandonné en 2024.

Nous alertons sur les décisions à court terme qui conduiraient à mettre devant les élèves des enseignants insuffisamment formés, c'est-à-dire formés à la prise en charge immédiate des classes de 2027 et non pour enseigner pendant plus de 40 ans et être les professeurs de 2050 ou 2060. Le calendrier annoncé est intenable, notamment pour les

maquettes de formation des universités. Nous sommes inquiets de l'absence d'écoute qu'il pourrait induire à l'égard de l'expertise des acteurs et actrices de la formation.

L'école a besoin d'un nouveau souffle. Il ne se fera pas sans agir sur l'attractivité. Vous avez évoqué le temps des écoles normales, c'était le temps où les meilleurs étudiants se dirigeaient vers les concours parce que les métiers et les carrières étaient attractifs et socialement valorisés. Ce n'est plus le cas et cela ne sera pas le cas tant que la revalorisation salariale et l'amélioration des conditions de travail ne seront pas sur la table.

C'est vrai dans l'éducation et dans toute la fonction publique.

C'est pourquoi la FSU, la CGT, l'UNSA et Solidaires appellent à une première journée de mobilisation le 3 avril. Ma question est simple : quelle réponse apportez-vous aux justes revendications de celles et ceux qui portent les services publics à bout de bras ? Merci.

M. le Président. Merci. Une question de notre groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, notamment la FAGE et l'UNEF, sur les politiques de jeunesse.

Mme Nizan (FAGE). Monsieur le Premier Ministre, monsieur le Président du CESE, mesdames et messieurs, cette question a été coécrite par l'UNEF et la FAGE, les deux organisations représentatives étudiantes représentées au CESE.

Face aux crises climatiques et démocratiques que nous connaissons aujourd'hui, alors que la pauvreté frappe de plein fouet la jeunesse, notre génération est aujourd'hui dans l'impossibilité de se projeter sereinement dans son avenir, ni même à la fin du mois.

Vous parliez tout à l'heure de seconde chance pour les étudiants face aux situations de vie que nous connaissons, mais avec le sous-financement des universités, aujourd'hui, beaucoup de jeunes n'ont même pas de première chance.

En plus de cela, notre génération est souvent pointée du doigt comme étant désintéressée et désengagée, les jeunes ne trouvant que rarement grâce aux yeux des politiques. Et pourtant, loin de la vision qui est présentée, nous n'avons en réalité jamais été aussi engagés, mais nos formes d'engagement évoluent *via* des modes d'action plus directs.

Si nous perdons peu à peu foi en nos décideurs politiques et nos institutions, c'est principalement parce que ces décideurs ne cherchent pas à s'adresser à nous. La construction de la société de demain ne pourra se faire sans une écoute des attentes et besoins des jeunes.

Vous présentiez la réforme de la formation des enseignants comme une priorité. Les annonces de la semaine dernière ont encore une fois été faites sans concertation des premiers concernés : les étudiants et étudiantes.

Mépriser le dialogue social, mépriser les mobilisations ne fera qu'accroître la défiance des jeunes envers les institutions, nourrir la crise démocratique actuelle et finalement développera les peurs et haines permettant l'accession au pouvoir de l'extrême droite.

Aujourd'hui, nous attendons des réponses. Les jeunes attendent des politiques publiques qui leur parlent, qui leur soient destinées à elles et eux et non à leurs parents ou grands-parents par calcul électoral.

Alors, monsieur le Premier ministre, nos questions sont les suivantes : comptez-vous enfin tenir vos engagements d'une réforme systémique des bourses étudiantes, promise à plusieurs reprises ? Comptez-vous enfin faire de la jeunesse, l'avenir de notre société, une priorité pour votre gouvernement ? Merci.

M. Bayrou, Premier ministre. Vous avez parlé si vite que je ne suis pas sûr d'avoir tout compris !

M. le Président. Je prends une dernière intervention sur la situation des personnes en situation de handicap.

M. Deniau (Groupe Associations). Monsieur le Premier ministre, je vous interroge aujourd'hui comme membre du groupe des Associations du CESE, mais aussi comme membre du Collectif Handicaps que je représente ici.

Il y a quelques semaines, la loi du 11 février 2005, qui promettait l'égalité des chances et des droits, la participation et la pleine citoyenneté des personnes handicapées, a eu 20 ans, mais le cœur n'était pas à la fête. De nombreux citoyens et acteurs de la société civile ont critiqué le bilan mitigé de l'application de cette loi, que ce soit lors du colloque organisé au CESE ou lors du grand rassemblement citoyen organisé par le Collectif Handicaps. Des milliers de personnes ont dénoncé les discriminations qu'elles ou leurs proches subissent tous les jours.

Hélas, les annonces issues du Comité interministériel du handicap, que vous avez présidé le 6 mars, ont été loin de répondre à l'urgence ! Pire, le chantier annoncé sur l'accès aux droits, notamment, semble se mettre en place sans les personnes concernées.

Vous vous exprimez ici dans une maison qui prône la prise en compte de l'avis des citoyens, de « tous » les citoyens. Aussi, ma question sera simple : comment comptez-vous associer directement les associations des personnes concernées à la construction et au pilotage de votre politique, dont vous avez abordé tout à l'heure dans votre discours un point important ?

M. le Président. Monsieur le Premier ministre, avant que vous répondiez, je voudrais vous donner la liste des questions que l'ensemble des membres avait envie de vous poser.

Le groupe Environnement et Nature avait envie de vous interroger sur l'éducation à l'environnement, et sur les questions de dette. Le groupe des Associations, sur les questions de simplification, de démocratie, d'Europe. Le groupe des Entreprises voulait vous interroger sur la commande publique et l'autonomie stratégique. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire voulaient savoir ce que vous envisagiez pour soutenir et développer ce secteur. Les jeunes agriculteurs avaient envie de vous questionner sur l'installation et la transmission des exploitations. Le groupe des Associations, sur la relance du pouvoir d'investissement des communes. Le Centre français des fonds et fondations voulait vous interroger sur le rôle politique des fondations. Le groupe des Associations sur les mesures envisagées pour favoriser la mixité à l'école. Le groupe des Familles voulait vous questionner sur la protection de l'enfance, la justice des mineurs. Le groupe de l'UNSA sur les inégalités territoriales en matière de démographie et de vieillissement. Le groupe des Familles voulait aussi vous interroger sur le congé parental.

La Chambre nationale des professions libérales voulait évoquer les inégalités d'accès aux soins. Le groupe des jeunes, la santé mentale. Le groupe Santé et citoyenneté voulait évoquer les questions d'accessibilité et de handicap. La Confédération paysanne voulait évoquer l'assassinat du syndicaliste Pierre Alessandri. Enfin, le groupe des Associations voulait savoir comment le gouvernement entendait réunifier la lutte contre le racisme et l'antisémitisme en une seule convergence plutôt que de les segmenter. Et il y avait une interrogation du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale sur la question de l'égalité des chances, au moment où nos valeurs républicaines font l'objet d'un véritable assaut et où l'administration américaine menace les entreprises françaises de représailles en cas d'application des politiques contre les discriminations.

Voilà, monsieur le Premier ministre, la liste des questions que les présents voulaient vous poser. Vous êtes désormais maître de votre temps pour répondre en fonction de votre agenda.

M. Bayrou, Premier ministre. Une question en facteur commun, et pardon de la franchise qui sera la mienne : on n'a pas assez de sous.

La situation du secteur que nous représentons ici est telle que nous aurions besoin d'un très important investissement, d'une politique décidée pour améliorer la situation de telle ou telle catégorie.

J'ai été un enseignant, un ministre de l'Éducation nationale, j'ajoute « heureux », ce qui n'est pas souvent le cas, je sais très bien ce que vous évoquez, madame Chev , sur la situation des enseignants. J'ai quatre enfants enseignants, je sais exactement quelle est la situation. Et puis, ce n'est pas seulement  a, beaucoup d'autres ont indiqu  que, dans leur secteur, il y avait des manques, des demandes, des attentes consid rables qui n' taient pas satisfaites. Pour chacun de ces secteurs, c'est la v rit . Mais si nous ne sommes pas capables de prendre la question   la racine, comme je l'indiquais tout   l'heure   M. Vire, qui est la question de la capacit  pour notre pays   produire des richesses, des biens, des services, des d marches intellectuelles, de la recherche, si nous n'en sommes pas capables, toutes ces interrogations seront vou es   l' chec.

Je vous assure qu'il n'y a pas de situation moins inconfortable que celle d'un chef de gouvernement qui r pond   une grande organisation syndicale sur ce sujet. Il faut prendre la question   la racine. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'autres am liorations. Je suis persuad  qu'il y en a, mais si l'on parle seulement d'am lioration num raire, je suis s r que ceux qui feront des promesses, ce seront des promesses mensong res. Je suis donc pr t   tout regarder, notamment le probl me de la formation, que vous  voquez. Je l'ai  nonc , allant plut t dans le sens de ce que votre organisation a demand    certaines  poques.

Je suis donc tout   fait acquis   cette id e. Mais le temps dans lequel nous allons devoir vivre - je suis d sol  de le dire aussi brutalement - est le temps du r equilibrage de nos finances publiques si l'on veut  chapper au surendettement. Le surendettement d'un  tat, c'est comme le surendettement d'un m nage : c'est une atteinte   son ind pendance,   sa libert . Je connais l'extr me difficult , cela fait depuis 1974 que la France n'a pas eu un budget en  quilibre, pas un ! Comme je le disais, au tournant de l'an 2000, nous  tions mieux plac s que ne l' tait l'Allemagne. Et puis, la courbe se casse

brutalement. Je comprends vos interrogations, votre perplexité sur le sujet. Ce sera le cadre de notre vie en commun. Est-ce que le pays y adhérerait ? Je ne sais pas. Mais s'il n'y adhérerait pas, on irait droit vers la falaise.

Madame Thoury, je pense que votre intervention décrit exactement la réalité de la société française. J'en parle en tant que maire. Dans les temps que nous vivons, qu'est-ce qui permet à la société de tenir ? Ce sont les associations, car elles accueillent, elles organisent les activités, elles organisent les réponses. J'ai mis en place dans ma ville un plan anti-solitude. C'est une des grandes questions du temps que nous vivons. 200 associations y ont participé, des associations culturelles, sportives, d'animation de quartier, etc. Qu'est-ce qui tient les associations ? Presque rien ou pas grand-chose... Dans les catastrophes, il y a l'État. Quand vous avez un incendie, un tremblement de terre, un grand accident, l'État est là et personne ne peut le remplacer. Mais l'État, en temps de catastrophe, en temps ordinaire, l'État est une sorte d'organisation de freinage et d'enlèvement. Les associations sont le tissu qui permet à la société de tenir.

Donc, quelle place pour les associations ? Si je suis devant vous, c'est parce que je crois à la société civile qui s'organise, ce qui n'est pas autre chose que les associations. La loi Waldeck Rousseau, c'est, bien sûr, une partie de la France, de 'qu'est-ce qu'être français ? ».

Vous posez ensuite des questions de financement ; nous les traiterons au mieux, avec exactement la contrainte que je décrivais tout à l'heure. Mais la reconnaissance de l'indépendance des associations, j'en suis le garant.

Madame Drevon, vous aurez le soutien actif du gouvernement. Depuis ce matin, j'ai rencontré les protagonistes du débat, cela ne sera pas un débat facile, mais je vous garantis l'engagement du gouvernement.

Monsieur Mayol, je suis en désaccord avec vous sur un point : la question « être Français » ne se résume pas à la question « être citoyen », car il y a une vision française de la citoyenneté, qui n'est pas du tout la même que les autres. Votre présence elle-même montre que l'idée que nous nous faisons depuis la guerre, depuis le Conseil national de la Résistance, n'est pas la même vision que les autres. Ce n'est pas la même vision en matière sociale, en matière d'engagement, en matière civique, comme on le voit dans beaucoup de pays qui nous entourent.

Je ne dis pas que nous sommes radicalement opposés, mais il y a une vision française qui s'est construite dans la Résistance, dans des temps plus éprouvants que les nôtres, d'abord parce que beaucoup de Français avaient fait un autre choix, au contraire de la légende, ceux qui étaient membres du Conseil national de la Résistance, et j'ai eu la chance et l'honneur d'être l'ami de plusieurs d'entre eux, malgré de notre grande différence d'âge, mais, quand on milite très jeune, on rencontre des gens plus expérimentés. Il y a donc une vision française qui s'est forgée dans le creuset de la Résistance. Il est intéressant de pouvoir la découvrir et l'explorer ensemble.

Vous demandez si l'on peut interroger la question ? Oui, j'ai dit qu'il y aurait des textes que l'on serait libre de déposer, et j'espère bien que vous le ferez.

Y a-t-il une érosion en cours de l'action environnementale ? Il y a une érosion planétaire de l'attention au sujet environnemental. Il y a eu les COP, le gouvernement indien a dit :

« Ne comptez pas sur nous pour renoncer au charbon ». Il y a des efforts du gouvernement chinois, sont-ils à la dimension des nôtres ? Il y a une mise en cause par le gouvernement américain, dont vous connaissez l'ampleur, la puissance, le caractère systématique, pour ne pas dire systémique. Donc, oui nous sommes devant une telle érosion, et la France doit tenir bon et résister, mais elle doit aussi regarder la pertinence des choix qui sont faits. C'est ce à quoi nous allons nous attaquer. Mais c'est l'un des cadres majeurs des choix français, qui ne sont pas partagés par tout le monde, y compris en Europe.

Cette bifurcation, ce moment que nous vivons est, en effet, un moment crucial.

Il me reste à répondre à Maëlle Nizan, qui a parlé très vite. Est-ce que les étudiants ont leur place dans cette réflexion ? Oui. J'ai été ministre de l'Éducation pendant des années, je vous assure que tous vos grands devanciers ont participé à cette réflexion et à cette vision. Je suis tout à fait prêt, la ministre de l'Éducation est tout à fait prête à discuter avec vous de ces grands enjeux.

Enfin, sur le handicap, j'ai essayé d'exposer devant vous une méthode. Cette méthode se résume en une phrase : c'est ceux qui sont sur le terrain qui sont légitimes à parler des évolutions qu'ils doivent voir arriver.

Je vous donne donc mon engagement : les associations qui s'intéressent aux personnes en situation de handicap seront évidemment autour de la table lorsque les décisions seront prises. Je m'en porte garant ! Et si quelqu'un vous oppose un non ou une indifférence, vous me l'envoyez !

Merci à tous.

(Applaudissements.)

« Intervention du Premier ministre, M. François Bayrou

CONCLUSION DE M. THIERRY BEAUDET, PRÉSIDENT DU CESE

M. le Président. Monsieur le Premier ministre, mesdames les ministres,

Je vous remercie pour votre intervention, et pour vous être prêté à l'échange avec notre assemblée. Je veux vous assurer du sens de la responsabilité des organisations représentées au CESE, et même au-delà.

Plus que jamais, la société civile est prête à contribuer à l'élaboration des politiques publiques, pour les rendre plus pertinentes, plus efficaces, plus lisibles, mieux acceptées.

Votre intervention, soyez-en assuré, ne manquera pas de donner des pistes de travail à notre assemblée, en plus des saisines que votre gouvernement nous confie.

Nous serons toujours à vos côtés pour une démocratie engagée et pluraliste, pour une société qui crée du commun, pour un pays qui voit loin. Car l'histoire de la République, c'est aussi celle des corps intermédiaires qui sont là devant vous, là où l'État et le citoyen se rejoignent. Ils sont des stabilisateurs sociaux et démocratiques, dont notre pays a plus que jamais besoin pour agir au mieux et au plus vite.

Un grand merci pour votre présence ce matin parmi nous !

(Applaudissements.)

M. Bayrou, Premier ministre. Merci. Cela ne se fait pas de prendre la parole après le Président, mais puis-je relever trois mots de votre dernière phrase ? « Agir au plus vite ».

La difficulté que nous avons, c'est le rythme. Nos concitoyens, quand ils sont devant leur écran, pensent qu'il faut agir tout de suite. Nos procédures, nos institutions et le rythme de l'action gouvernementale, parlementaire, réglementaire, c'est un rythme lent. Nous avons changé d'ère ! Comment faire pour garantir, dans une action au rythme plus rapide, l'apport des institutions et de ceux que vous représentez ici ? Je suis sûr que nous pouvons y arriver, mais il y a du travail ! Merci beaucoup.

(Applaudissements.)

La séance est levée à onze heures quarante.

